

# Gallivac IBD, Biokema

ad us.vet.

No IVI 1731

Lyophilisat du virus vivant atténué contre la bursite infectieuse souche S706

## Composition

Chaque dose de vaccin contient:

Virus atténué de la bursite infectieuse aviaire,  
souche S706 min. 4.0 log<sub>10</sub> EID<sub>50</sub>

## Indications

Immunisation active des poules contre la bursite infectieuse pour les protéger de la mort et pour amoindrir les dégâts liés au virus Gumboro.

## Mode d'emploi et posologie

Diluer le vaccin lyophilisé avec de l'eau potable exempte de désinfectant (1 ml par flacon de 1000 doses). Pour cela transpercer le bouchon du flacon avec une aiguille posée sur une seringue et diluer le lyophilisat avec l'eau potable. Sortir le produit avec la seringue et utiliser de suite.

### Vaccination individuelle:

Voie oculaire (dès le 1er jour de vie, pour 1000 oiseaux):

Diluer le lyophilisat suspendu dans 50 ml d'eau potable exempte de désinfectant. Déposer 1 goutte de la solution vaccinale dans un œil avec un compte-gouttes adapté.

### Vaccination collective:

Nébulisation (dès le 1er jour de vie, pour 1000 animaux):

Diluer le lyophilisat suspendu dans 250 ml d'eau potable exempte de désinfectant. Pulvériser la solution vaccinale sur les animaux avec un pulvérisateur à pression produisant des microgouttelettes. Pour une bonne répartition du vaccin, veiller à ce que les animaux soient suffisamment tassés lors de la nébulisation et dans le quart d'heure suivant.

Eau de boisson (dès le 7ème jour de vie, pour 1000 animaux):

Diluer le lyophilisat suspendu dans 5-10 l d'eau potable exempte de désinfectant. Adapter la quantité d'eau à l'âge des oiseaux et s'assurer que la solution soit absorbée dans les 1-2 heures. Avant la distribution priver d'eau les oiseaux pendant au maximum 2 heures.

## Programme de vaccination

Le programme de vaccination doit être adapté aux conditions locales épidémiologiques (virulence des souches locales, standard d'hygiène des halles, hétérogénéité des anticorps maternels) et aux animaux (poulets de chair ou futures poules pondeuses).

Comme la souche S706 peut déjà être administrée dès le 1er jour de vie, les recommandations suivantes peuvent être appliquées :

#### Poulets de chair:

Dans les territoires à faible pression épidémiologique:

Gallivac IBD le 1er jour de vie, rappel à l'âge de 14 jours.

Dans les territoires à forte pression épidémiologique:

Gallivac IBD le 1er jour de vie, rappels à l'âge d'environ 11 et 21 jours.

#### Futures poules pondeuses:

Dans les territoires à faible pression épidémiologique:

Gallivac IBD à l'âge de 28 jours.

Dans les territoires à forte pression épidémiologique:

Gallivac IBD le 1er jour de vie, rappels à l'âge d'environ 14 et 28 jours.

## **Contre-indications**

Ne vacciner que les animaux en bonne santé. Ne pas utiliser chez les poules en période de ponte.

## **Effets indésirables**

Comme il s'agit d'une souche intermédiaire du virus IBD, une pathogénicité résiduelle a été observée. Celle-ci cause de légères lésions dans la bursa, cependant sans en compromettre la fonction et sans conséquences immunosuppressives.

Les cas d'effets indésirables, particulièrement s'ils ne sont pas décrits, doivent être annoncés à [www.vaccinogilance.ch](http://www.vaccinogilance.ch).

## **Délai d'attente**

Zéro jour.

## **Interactions**

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de Gallivac IBD en association avec un autre vaccin. En conséquence, aucun autre vaccin ne doit être appliqué durant les 14 jours qui précèdent et qui suivent la vaccination avec Gallivac IBD.

## **Précautions et conseils**

1. Pendant la préparation et l'utilisation de la solution vaccinale porter un équipement protecteur des yeux et des voies respiratoires.
2. Pour la préparation de la solution vaccinale n'utiliser que du matériel et de l'eau dépourvus de toute trace d'antiseptique et/ou de désinfectant.
3. Se laver soigneusement les mains avant et après la vaccination.
4. Le matériel vaccinal dilué et non utilisé doit être éliminé d'une façon non nuisible, ou être stérilisé à la chaleur, respectivement traité avec un désinfectant adapté.
5. Médicament à conserver hors de la portée des enfants.

## **Conservation**

Conserver au réfrigérateur, à une température comprise entre +2°C et +8°C, et à l'abri de la lumière. Ne pas congeler.

# Présentations

Flacon de 1000 doses

**Catégorie de remise B: Remise sur ordonnance vétérinaire**

## **Hersteller**

MERIAL SAS  
29, avenue Tony Garnier  
F-69007 Lyon

## **Distributeur**

Biokema SA  
CH-1023 Crissier-Lausanne

Mise à jour de l'information : mars 2013